

GOUVERNEMENT DE COTE D'IVOIRE

Programme des Nations Unies pour le Développement

Projet d'Appui Post crise à la Restauration de l'Ecole

Description succincte :

Le présent Projet vise à appuyer le Gouvernement de Côte d'Ivoire, au travers du Ministère de l'Education Nationale, dans la mise en œuvre du Programme de restauration de l'Ecole sur l'ensemble du territoire. Partie intégrante du Plan de retour à la paix, son objectif est d'appuyer le Comité de pilotage pour la restauration de l'école par le renforcement de ses capacités d'analyse, de diagnostic, de suivi et d'évaluation

Il s'inscrit dans l'effort de reconstruction post crise du système éducatif ivoirien qui prévoit notamment la réouverture officielle de toutes les écoles et le redéploiement de l'administration scolaire sur l'ensemble du territoire. A ce titre il prévoit d'assister le gouvernement dans la mobilisation et la gestion des ressources en faveur du système éducatif.

Impact : Contribuer à la restauration des capacités éducatives d'avant la crise par :

- Le retour de tous les enfants à l'école
- Le rétablissement de l'administration scolaire sur l'ensemble du territoire
- Le renforcement des capacités d'analyse, de diagnostic, de suivi et d'évaluation du MEN
- L'extension du Projet Ecole Intégrée (enseignement formel en langues maternelles dans le préscolaire et le primaire en zones rurales)

Indicateurs :

- Nombre d'écoles ré ouvertes
- Evolution du taux de scolarisation, de rétention et de réussite
- Amélioration de l'Indice de parité

Effets escomptés/Indicateurs :

- La Politique sectorielle de l'éducation est redéfinie et mise en œuvre
- La carte scolaire est disponible
- Le Projet Ecole Intégrée est étendue

Partenaires chargés de la mise en œuvre : Le bureau du PNUD de Côte d'Ivoire

Autres partenaires :

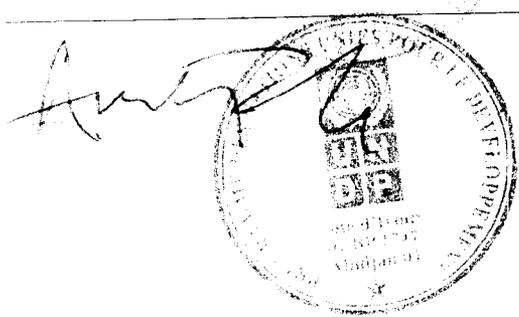
Etat de Côte d'Ivoire : MEN

| | |
|---|-----------------------------|
| Période du programme : Juin 06 –Décembre 07 Titre du projet : Projet d'Appui au MEN Numéro du projet : Durée du projet : 18 Mois Modalités de gestion : Exécution par le PNUD | Budget Total : 293 700 US\$ |
|---|-----------------------------|

Approuve par :

| Au nom du | Signature | Date | Nom/Titre |
|--------------|---|---------|---|
| Gouvernement |  | 22/8/06 | M. Michel Amani N'Guessan, Ministre de l'Education Nationale |

PNUD



M. Abdoulaye Mar Dieye,
Représentant Résident

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| SECTION 1 : ELABORATION DE LA DESCRIPTION NARRATIVE | 4 |
| 1. Partie I : Analyse de la situation | 4 |
| 1.1 Contexte | 4 |
| 2. Partie II : Stratégie | 5 |
| 2.1 Stratégie du pays hôte | 5 |
| 2.2 Relations Projet avec les Missions prioritaires du SNU | 5 |
| 2.3 Complémentarité avec d'autres initiatives | 6 |
| 3. Partie III : Modalités de gestion | 6 |
| 4. Partie IV : Suivi et évaluation | 6 |
| Partie V : Contexte juridique | 7 |
| SECTION II : CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES | 7 |
| 1. Effets escomptés | 7 |
| 2. Groupes cibles | 8 |
| 3. Objectifs clés | 8 |
| SECTION III : LOGIQUE D'INTERVENTION | 9 |
| SECTION IV : BUDGET TOTAL | 11 |

SECTION 1 : ELABORATION DE LA DESCRIPTION NARRATIVE

1. Partie I : Analyse de la situation

1.1. Contexte

La situation de crise qui prévaut depuis la tentative de coup d'Etat du 19 septembre 2002 et la partition du pays qui s'en est suivie, s'est traduite, dans les régions directement affectées par le conflit (Nord et grand Ouest), par une dégradation généralisée des conditions et de la qualité de vie des populations concernées.

Au sein de ces populations les enfants, notamment les plus pauvres, constituent un groupe particulièrement vulnérable. Leur vulnérabilité se trouve accrue par la paupérisation de leurs parents, la destruction de leur environnement social lié notamment à la fermeture ou au fonctionnement chaotique de nombreuses écoles.

Cette situation est d'autant plus dramatique que la Côte d'Ivoire avait un taux net de scolarisation primaire qui ne dépassait guère 56%, dont seulement 46% pour les filles.

Dans ce contexte, l'offre d'éducation a été plus ou moins assurée, selon des approches différenciées, grâce aux actions conjuguées du gouvernement, des communautés à la base, de la société civile et des partenaires techniques au développement, bien que le contexte sociopolitique ait été globalement peu favorable.

Cependant la persistance de la crise continue d'affecter le secteur de l'éducation tant en zones gouvernementales qu'en zones non gouvernementales même si les effets sur l'offre et la qualité de l'éducation s'expriment différemment selon les zones.

De plus et alors que la politique de redéploiement des enseignants avait atteint un taux de réalisation de 60%, la reprise des hostilités en 2004 a arrêté cette dynamique et provoqué le reflux des enseignants titulaires des zones ex assiégées vers les zones Gouvernementales. Il s'ensuit que près de 80% des personnels enseignants dans les zones ex assiégées sont à nouveau des bénévoles dont tous n'ont pas les qualifications requises pour tenir des classes.

Au terme de deux années de négociations entre le Gouvernement, les Forces Nouvelles et les partenaires de l'éducation, le Conseil des Ministres du 15/02/06 a adopté une communication du Ministre de l'Education Nationale préconisant un plan d'urgence portant sur la restauration de l'école en zones Centre-Nord-Ouest incluant notamment l'organisation rapide des examens. Ces derniers sanctionnant les années scolaires 2003/04 et 2004/05 dans les zones Centre-Nord-Ouest ont pu être organisés en mars et avril 2006.

La mise en œuvre de ces dispositions ont permis de sauver l'année scolaire 2005/2006 et d'envisager une rentrée unique pour l'année scolaire 2006/2007.

2. Partie II : Stratégie

2.1 Stratégie du pays hôte

Dans le processus de sortie de crise, qui se traduit notamment par la volonté du Gouvernement d'assurer une scolarité normale à tous les enfants de Côte d'Ivoire, l'Education constitue un maillon essentiel de la réunification nationale et du retour à une vie normale au plan local dans les zones ex-assiégées.

La reconstruction du système éducatif sur l'ensemble du territoire devra pouvoir s'appuyer sur une remobilisation sociale autour de l'école et sur des mesures d'accompagnement pour encourager le retour à l'école des enfants d'âge scolaire et assurer leur rétention. Tout progrès significatif en la matière suppose notamment une action énergique et soutenue d'expansion de l'offre et de stimulation de la demande.

Par ailleurs la multiplicité des partenaires intervenant sur le sous secteur Education impose une recherche de synergie, tant dans les moyens d'action que le calendrier de réalisation : des mécanismes souples et fonctionnels de coordination devront être mis en place à cet effet.

Pour ce faire il a été constitué, sous la Présidence du Ministre de l'Education Nationale, un Comité de Pilotage pour la restauration de l'Ecole au sein duquel les partenaires techniques et financiers sont représentés.

Ce comité aura notamment pour mission de préparer, sur le court terme, une rentrée unique sur l'ensemble du territoire pour l'année scolaire 2006/07 et sur le moyen terme un Plan de restauration du dispositif éducatif ivoirien.

Dans un souci d'optimisation des moyens et de coordination avec les différents acteurs le MEN souhaite pouvoir renforcer ses capacités de pilotage et de gestion.

2.2 Relations Projet avec les Missions prioritaires du SNU

Les interventions ciblées du PNUD Côte d'Ivoire dans le secteur de l'éducation visent à appuyer le gouvernement de Côte d'Ivoire dans sa stratégie de promotion de « *l'Education Pour Tous* », en adressant à la fois les problématiques structurelles et les effets conjoncturels de la crise sur le système éducatif. Il s'agit pour le PNUD de contribuer à l'avancée de l'ODM² dans le contexte spécifique de la Côte d'Ivoire

Face aux défis identifiés par la Côte d'Ivoire et ses partenaires, devant les besoins restant à couvrir et conformément à son mandat, le PNUD a fait le choix de contribuer au redémarrage des activités scolaires, en apportant des réponses aux cibles particulièrement affectées par la crise, avec pour objectif d'assurer la scolarisation des enfants du primaire et du secondaire, dont 50% de filles.

Les réponses apportées par le PNUD à travers différents programmes et projets concernent les enjeux prioritaires identifiés dans les quatre domaines constitutifs de l'éducation à savoir : le pilotage et la gestion ; la stimulation de la demande ; l'amélioration de la qualité et la restauration de l'offre.

2.3 Complémentarité avec d'autres initiatives

Ce projet s'inscrit dans un programme global de redynamisation du secteur éducatif de la Côte d'Ivoire. Il sera donc exécuté en même temps que d'autres initiatives que sont :

Le Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires (PIPSCS) qui vise à étendre et pérenniser les cantines scolaires à toutes les écoles en Côte d'Ivoire.

Le Plan d'Action pour la Réhabilitation et la Reconstruction des Systèmes d'Enseignement en Côte d'Ivoire (PARREN/CI). Ses priorités sont regroupées autour de trois sous-objectifs : réhabiliter et équiper, améliorer la qualité des enseignements, renforcer les capacités des encadreurs.

La campagne de sensibilisation pour le retour de tous les enfants à l'école et plus particulièrement la scolarisation de la jeune fille. Ce projet est co-exécuté par l'UNICEF et le PNUD et comporte un volet de distribution de kits scolaires gratuits aux écoliers des zones cibles.

3. Partie III : Modalités de gestion

La maîtrise d'ouvrage générale du Projet sera assurée par le Ministère de l'Education Nationale (MEN). Le maître d'ouvrage prendra toutes dispositions utiles pour que les ressources (apports parallèles), documents et informations qui relèvent de ses prérogatives et obligations soient mis à la disposition du Projet.

Pour faciliter la célérité d'exécution, compte-tenu du fait que certaines zones concernées sont encore difficilement accessibles par le gouvernement, les activités du projet seront exécutées selon la modalité d'exécution directe par le bureau du PNUD ou DEX.

A l'instar de tous les fonds administrés par le PNUD, les ressources du projet seront administrées selon les procédures en vigueur et conformément aux dispositions du manuel de programmation du PNUD. Pour gérer efficacement ces ressources, dans le cadre du programme, le PNUD s'appuiera sur l'unité d'exécution mise en place pour appuyer le programme au plan national et d'un Coordonnateur national assisté par un expert international mis à la disposition du projet par le PNUD. L'unité d'exécution privilégiera la gestion axée sur les résultats, le partenariat, la flexibilité des interventions et la célérité d'exécution.

4. Partie IV : Suivi et évaluation

Au démarrage du Projet, un dispositif de suivi-évaluation sera mis en place en vue de fournir au MEN et aux autres acteurs, des outils d'aide à la décision. Ce dispositif sera également conçu pour permettre l'évaluation annuelle des activités ainsi qu'une information périodique des différents partenaires et des bailleurs de fonds sur l'état d'avancement du Projet.

Le Projet fera l'objet d'une évaluation externe en profondeur avant la fin des activités conformément aux procédures en vigueur du PNUD. L'organisation et les termes de référence de cette évaluation seront décidés en consultation entre le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Education Nationale et le PNUD. Une provision devra figurer au budget du Projet en vue de cette évaluation.

Partie V : Contexte juridique

Le présent document de Projet constitue l'instrument visé à l'article premier de l'accord de base conclu entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé le 3 décembre 1993 par les parties en cause.

Les révisions suivantes peuvent être apportées au présent descriptif de projet même si elles ne sont revêtues que de la seule signature du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, à condition que ce dernier ait l'assurance que les autres signataires du descriptif de projet n'ont pas d'objection à formuler à l'égard des changements envisagés :

- a) les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif de projet ;
- b) les révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs immédiats, aux produits ou aux activités du programme, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à une augmentation des coûts due à l'inflation ;
- c) les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet de réaménager la fourniture des apports déjà prévus, de refléter une hausse des coûts par suite d'inflation ou d'autres frais en fonction de la souplesse financière de l'organisme en cause.

SECTION II : CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

1. Impact

Le présent projet entend contribuer à long terme à la restauration des capacités éducatives d'avant la crise par :

- Le retour de tous les enfants à l'école
- Le redéploiement effectif de l'administration scolaire sur l'ensemble du territoire
- Le renforcement des capacités d'analyse, de diagnostic, de suivi et d'évaluation du MEN

2. Effets escomptés

- La Politique sectorielle de l'éducation est redéfinie et mise en œuvre
- La carte scolaire est disponible
- Le Projet Ecole Intégrée est étendue (enseignement formel en langues maternelles dans le préscolaire et le primaire en zones rurales)

3. Produits attendus

- Un plan de restauration de l'école est élaboré, chiffré et diffusé
- La rentrée scolaire est effective sur toute l'étendue du territoire ivoirien
- Le Comité de restauration de l'école et les cadres du MEN disposent des outils et des compétences nécessaires pour assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du Plan de restauration
- La phase pilote du Projet Ecole Intégrée est évaluée et étendue à d'autres écoles

4. Groupes cibles

Les bénéficiaires directs sont les cadres du MEN et de ses structures décentralisées (DREN, DDEN, IEP) qui verront leurs capacités techniques et de gestion renforcées.

A plus long terme, ce projet vise les enfants du cycle d'études primaires, en particulier les filles et les enfants des familles les plus démunies.

5 Objectifs clés

Renforcer les capacités de Pilotage et de Gestion du MEN pour :

Elaborer et conduire le Plan de Restauration de l'école
Redéfinir et mettre en œuvre une politique sectorielle de l'éducation
Évaluer la phase pilote et systématiser du Projet d'Ecole Intégrée

SECTION III : LOGIQUE D'INTERVENTION

Objectif général

Le projet a contribué à la restauration des capacités éducatives d'avant la crise

Impact / indicateurs

- Nombre d'Ecoles ré ouvertes
- Taux de reprise de la scolarité par régions
- Taux de scolarisation, de rétention et de réussite
- Indice de parité

| Objectifs spécifiques | | Effets | US \$ |
|---|---|---|--|
| Renforcer les capacités de Pilotage et de Gestion du MEN pour : <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et conduire le Plan de Restauration de l'école - Redéfinir et mettre en œuvre une politique sectorielle de l'éducation - Evaluer la phase pilote et systématiser du Projet d'Ecole Intégrée | | <ul style="list-style-type: none"> - La Politique sectorielle de l'éducation est redéfinie et mise en œuvre - La carte scolaire est définie et mise en œuvre <p>Le Projet Ecole Intégrée est étendue (enseignement formel en langues maternelles dans le préscolaire et le primaire en zones rurales)</p> | |
| Produits | Activités | Apports | US \$ |
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Un Plan de restauration de l'Ecole est élaboré et diffusé 2. La rentrée scolaire 2006/07 est assurée sur l'ensemble des régions | <ol style="list-style-type: none"> 1. recueil et analyse des données 2. recensement des capacités d'accueil au regard des effectifs à scolariser 3. Hiérarchisation des besoins et définition des priorités 4. chiffrage des moyens nécessaires 5. confrontation avec les projets des partenaires 6. élaboration d'un projet de Plan d'action commun 7. diffusion auprès des partenaires 8. mobilisation des ressources 9. production d'un document de synthèse 10. mise en œuvre du plan 11. suivi, évaluation, reporting | <ul style="list-style-type: none"> - ressources humaines - support administratif - missions locales - fonds d'appui - communication/publication - équipement | <p>56 500</p> <p>12 863</p> <p>4 875</p> <p>10 000</p> <p>5 625</p> <p>3 125</p> |

| Produits | Activités | Apports | US \$ |
|---|---|---|---|
| <p>Le Comité de restauration de l'école dispose des outils et des compétences nécessaires pour assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du Plan de restauration</p> | <p>1. Analyse des facteurs d'offre et de demande 2. Diagnostic sur l'efficacité interne du système Recensement des insuffisances et des possibilités d'amélioration</p> <p>4. Elaboration d'un schéma directeur 5. Programmation et chiffrage de programmes d'actions sous sectoriels 6. Mobilisation des partenaires techniques et financiers sur la base d'un partenariat 7. Mise en place d'indicateurs de pilotage, amélioration des outils existants 8. Amélioration des outils de collecte, de traitement et de diffusion des données 9. Etablissement de la carte scolaire 12. Mise en place d'une structure de Pilotage</p> | <p>ressources humaines</p> <p>- support administratif - missions locales - fonds d'appui - communication/publication</p> | <p>90 250</p> <p>38 588 4 875 10 000 5 625</p> |
| <p>4. La phase pilote du Projet Ecole Intégrée est évalué et étendu à d'autres écoles</p> | <p>1. Organisation des ateliers de restitution de la formation des cadres dirigeants du PEI 2. Formation des maîtres 3. Conception et élaboration matériel didactique 4. Suivi, encadrement des enseignants et évaluation des écoles pilotes 5. Missions d'étude à l'étranger</p> | <p>- sous contrat formation - frais de mission - voyage d'étude</p> | <p>22 875 13 500 15 000</p> |
| TOTAL | | | 293 700 |

SECTION III - BUDGET TOTAL

| Activity ID | Description | Budget Category | Account | Fund | Donor | Unit | 2006 | | TOTAL 2006/2007 | | |
|-------------|-------------------------|-----------------|---------|-------|-------|------------|------|----------------|-----------------|-----------|----------------|
| | | | | | | | Unit | Cost unit | Unit | Cost unit | |
| ACTIVITY1 | Personnel national | PERLOC | 71400 | 30000 | 00012 | Par mois | 9 | 2688 | 24 | 2688 | 64 500 |
| ACTIVITY1 | Personnel administratif | PERLOC | | | 00012 | Par mois | 12 | 1438 | 36 | 1438 | 51 750 |
| ACTIVITY1 | Personnel Internal | PERINT | 71200 | 04000 | 00012 | Par mois | 1 | 17500 | 2 | 17500 | 35 000 |
| ACTIVITY1 | Missions extérieures | TRAV | 71600 | 04000 | 00012 | Per Diem | 30 | 188 | 80 | 188 | 15 000 |
| ACTIVITY1 | missions locales suivi | TRAV | 71600 | | 00012 | Per diem | 100 | 75 | 250 | 75 | 18 750 |
| ACTIVITY1 | Equipements | EQUIP | 72200 | | | Kit | 1 | 3 125 | 1 | 3 125 | 3 125 |
| ACTIVITY1 | Fournitures diverses | 72500 | 72500 | 04000 | 00012 | Par mois | 6 | 2144 | 24 | 2144 | 51 450 |
| ACTIVITY1 | Séminaires F° | | | | | Séminaire | 1 | 7625 | 3 | 7625 | 22 875 |
| ACTIVITY1 | Visibilité | | | | 00012 | Cérémonie | 3 | 1875 | 6 | 1875 | 11 250 |
| ACTIVITY1 | Fonds d'appui | | | | 00012 | Forfait/an | 1 | 10000 | 2 | 10000 | 20 000 |
| | Total TRAC | | | | | | | 108 863 | | | 293 700 |